



ASSOCIATION DES  
CORPS DE SAPEURS-POMPIERS  
DU VALAIS ROMAND

# ACSPVR AdventadgeCARD | Conditions générales

## 1. Âge légal :

La carte d'avantages ACSPVR AdventadgeCARD est gratuite et sans obligation d'achat. Elle est délivrée aux jeunes sapeurs-pompiers et sapeurs-pompiers actifs du Valais romand. Les avantages et privilèges accordés aux adhérents ne sont liés à aucune autre obligation.

## 2. Utilisation de la carte :

- L'ACSPVR AdventadgeCARD n'est pas transmissible.
- L'ACSPVR AdventadgeCARD doit être présentée avant chaque achat.

## 3. Validité de la carte :

L'ACSPVR AdventadgeCARD est valable pour la période indiquée sur la carte.

## 4. Avantages :

La liste des avantages figure sur le site internet de l'Association [www.acspvr.ch](http://www.acspvr.ch)

## 5. Exclusion :

En cas d'abus, l'ACSPVR AdventadgeCARD peut être retirée par le comité de l'Association.

## 6. Perte / vol de la carte :

En cas de perte ou de vol de l'ACSPVR AdventadgeCARD, une nouvelle carte peut être établie par le commandant du corps affilié.

## 7. Modification des Conditions générales et du programme :

Le comité de l'Association des Corps de Sapeurs-Pompiers du Valais romand se réserve le droit, à tout moment et sans préavis, d'apporter des changements au programme ACSPVR AdventadgeCARD et aux Conditions générales. Les détenteurs de carte peuvent consulter à tout moment sur le site [www.acspvr.ch](http://www.acspvr.ch) les Conditions générales en vigueur. Ces dernières sont considérées comme acceptées par les détenteurs de carte.

## 8. Fraude / abus / impayé :

- En cas d'abus ou de fraude sous quelque forme que ce soit, le comité de l'Association des Corps de Sapeurs-Pompiers du Valais romand se réserve le droit de retirer la carte.

## 9. Paiement :

L'ACSPVR AdventadgeCARD ne donne droit à aucune forme de financement ; tous les achats doivent se régler au comptant ou en fonction des dispositions de la société.

## 10. Collecte de données :

Aucune donnée n'est transmise aux sociétés partenaires.

mise à jour mars 2018

Note : le masculin générique est utilisé pour faciliter la lecture.